



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU DOUBS

Besançon, le 10 février 2020

Direction Départementale des Territoires
Service eau, risques, nature, forêt
Unité forêt, faune sauvage, chasse et pêche

Participation du public - Synthèse des observations du public

**Arrêté autorisant la lutte contre les corvidés classés espèces
susceptibles d'occasionner des dégâts organisée par divers GDON**

Soumis à la participation du public du 16 décembre 2019 au 7 janvier 2020
sur le site des services de l'Etat dans le Doubs

1 - Observation du public :

Aucune observation n'a été formulée par le public sur le projet d'arrêté autorisant une lutte collective organisée par divers GDON contre les corvidés classés susceptibles d'occasionner des dégâts.

2 - Décision :

Le projet d'arrêté est adopté sans changement.

Il est soumis à la signature et publié au registre des actes administratifs.

Yannick CADET,

Chef du service